



## Travaux à proximité des réseaux : un nouvel outil pratique, en réponse aux questions les plus fréquemment posées par les acteurs concernés.

Depuis 5 ans, la réglementation des travaux à proximité des réseaux, aériens ou souterrains, a fortement évolué. Le SERCE publie un outil d'aide à destination des différents intervenants (maîtres d'ouvrage, exploitants de réseaux, entreprises de travaux) pour mieux appréhender le rôle et les responsabilités de chacun.

Le transport et la distribution d'eau, d'électricité, de gaz, des services de télécommunications, la collecte des eaux pluviales, etc reposent sur des réseaux, aériens ou souterrains, dont le maillage est dense, en particulier en milieu urbain.

Les pouvoirs publics ont engagé il y a quelques années une réforme en profondeur de la réglementation et des pratiques en vigueur afin d'améliorer la sécurité lors des travaux à proximité des réseaux. Son entrée en vigueur s'est accompagnée d'une nouvelle répartition des rôles et des responsabilités des acteurs directement concernés : les maîtres d'ouvrage, les exploitants de réseaux et les entreprises de travaux.

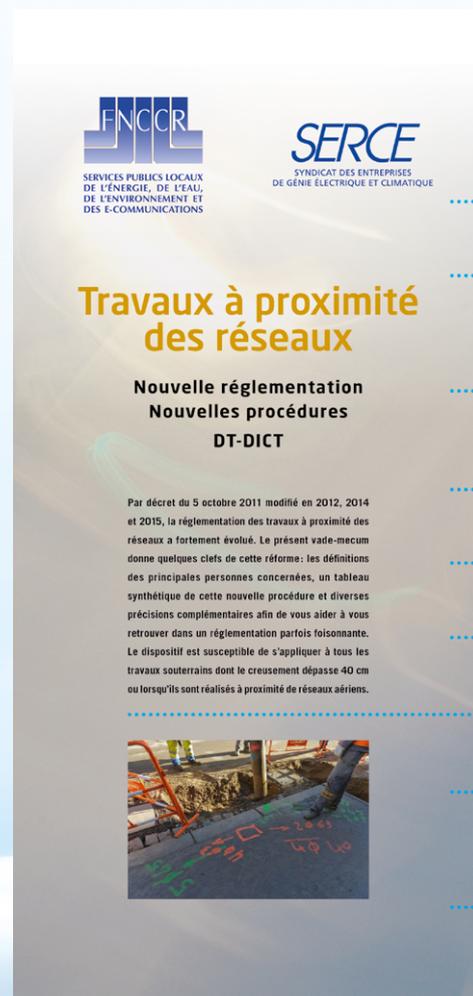
Afin de mieux d'identifier le rôle de chaque intervenant, et les responsabilités qui lui incombent au cours des neuf étapes d'un projet, le SERCE, en collaboration avec la FNCCR, a publié un vademecum intitulé :

### « Travaux à proximité des réseaux Nouvelle réglementation, nouvelles procédures DT-DICT »

Le document propose également une synthèse des questions qui reviennent le plus fréquemment sur la mise en œuvre de la nouvelle réglementation DT-DICT.

#### Téléchargez la plaquette

Ce dépliant est disponible en version électronique sur le site internet du SERCE [www.serce.fr](http://www.serce.fr) (rubrique « [Dossiers thématiques/Prévention Sécurité](#) »).



#### Contact SERCE

**Marielle Mourgues**

Tél. 01 47 20 69 45  
m.mourgues@serce.fr // [www.serce.fr](http://www.serce.fr)  
@SERCE\_France

#### Contact PRESSE

**C-Comme Vous**

366 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS  
Tél. 01 45 31 20 83  
julie@c-commevous.com  
[www.c-commevous.com](http://www.c-commevous.com)

#### ■ Carte d'identité du SERCE

**Le SERCE**, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises (PME, ETI et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Intégrateurs multi techniques de l'efficacité énergétique, elles garantissent dans la durée les économies d'énergie dans le bâtiment.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

**Chiffres clés** : CA France 2015 : 16,9 milliards d'euros ; 140 000 salariés.